



PEOPLE & BABY

PATRON, PAR ICI LA MONNAIE !

Contacts : sante-social.rp@cnt-f.org - 06 95 45 67 62

Dans le très très long conflit opposant le syndicat CNT santé sociale à l'entreprise People and Baby nous vous donnons rdv vendredi 29 juin à la Cour d'Appel de Paris pour demander la radiation (le report de l'appel) tant que l'entreprise People and Baby condamnée pour licenciement abusif et discrimination syndicale n'aura pas payé ce qu'elle doit aux cinq salariés et à leur syndicat !!

L'état et le patronat veulent par tous les moyens (répressifs et/ou juridiques) en leurs possession décourager les travailleuses et les travailleurs en lutte !

Montrons leur une fois de plus notre capacité à réagir
et à ne jamais rien lâcher ni oublier !

VENDREDI 29 JUIN 2018 - 9H

COUR D'APPEL DE PARIS

**PÔLE 6 CHAMBRE 7 - SALLE EMILE FORICHON (406), ESCALIER R, 4È ÉTAGE
10 BOULEVARD DU PALAIS - PARIS 1ER**